



## Val-d'Oise La ZAC du Triangle de Gonesse tient sa DUP

Cinq mois après l'avis favorable du commissaire enquêteur, le préfet du Val-d'Oise a, le 20 décembre, déclaré d'utilité publique le projet d'aménagement du Triangle de Gonesse. Cette ZAC de 299 ha, sous maîtrise d'ouvrage de Grand Paris Aménagement, inclut le projet EuropaCity sur 80 ha. Elle prévoit aussi la réalisation d'un parc d'activités de 128 ha, soit 1,25 million de m<sup>2</sup> à construire, dont 800 000 m<sup>2</sup> de bureaux, accompagnés de près de 70 ha d'espaces paysagers et d'une lisière agricole de 23 ha. La ligne 17 du Grand Paris Express, dont la mise en service est annoncée en 2027, assurera la desserte du site.

« Pas un feu vert ». Cette DUP « est une bonne nouvelle, mais ce n'est pas un feu vert à Europacity, ce n'est qu'une étape de la procédure », certes « importante », estime David Lebon, directeur du développement chez Alliages & Territoires, maître d'ouvrage du projet. L'arrêté peut en effet faire l'objet d'un recours, qui s'ajouterait aux contentieux déjà engagés. ● N.M.